

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Ouverture d'une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) relative au programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau des affluents du Bassin de la Tortonne et du Bassin de l'Esque sur le territoire des communes de BERNESQ, BLAY, BRICQUEVILLE, CAMPIGNY, COTTUN, CROUAY, LA FOLIE, LE BREUIL EN BESSIN, LE MOLAY LITTRY, LE TRONQUAY, RUBERCY, SAINT-MARTIN DE BLAGNY, SAON, SAONNET, TREVIERES

LE PREFET DE LA REGION BASSE NORMANDIE
LE PREFET DU CALVADOS,
Officier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de la Région Basse-Normandie, préfet du Calvados, informe le public qu'en **exécution de l'arrêté du 10 août 2015**, il sera procédé du **lundi 21 septembre à 14h00 au samedi 24 octobre 2015 à 12h00 inclus** à une enquête publique préalable à la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) au titre de l'article L 211-7 et suivants du code de l'environnement relative au programme de restauration et d'entretien des cours d'eau des affluents du Bassin de la Tortonne et du Bassin de l'Esque sur les communes de : BERNESQ, BLAY, BRICQUEVILLE, CAMPIGNY, COTTUN, CROUAY, LA FOLIE, LE BREUIL EN BESSIN, LE MOLAY LITTRY, LE TRONQUAY, RUBERCY, SAINT-MARTIN DE BLAGNY, SAON, SAONNET, TREVIERES.

A cet effet, les pièces relatives à cette information seront déposées **au plus tard le 04 septembre 2015**, dans les mairies de BERNESQ, BLAY, BRICQUEVILLE, CAMPIGNY, COTTUN, CROUAY, LA FOLIE, LE BREUIL EN BESSIN, LE MOLAY LITTRY, LE TRONQUAY, RUBERCY, SAINT-MARTIN DE BLAGNY, SAON, SAONNET, et TREVIERES.

Les jours et heures d'ouverture où chacun pourra prendre connaissance durant toute la durée de l'enquête et consigner éventuellement ses observations dans les mairies sont les suivants :

➤ BERNESQ . mardi de 16h00 à 19h00	➤ BLAY . lundi de 15h00 à 19h00 . jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
➤ BRICQUEVILLE . vendredi de 16h00 à 18h00	➤ CAMPIGNY . jeudi de 14h30 à 18h00
➤ COTTUN . mardi de 8h30 à 13h30	➤ CROUAY . lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 . mercredi de 9h00 à 11h30 . jeudi de 16h30 à 18h30
➤ LA FOLIE . jeudi de 10h00 à 12h00	➤ LE BREUIL EN BESSIN . jeudi de 16h30 à 18h30
➤ LE MOLAY LITTRY . lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 . vendredi de 9h à 12h00 et de 14h à 17h00 . samedi de 9h à 12h00	➤ LE TRONQUAY . lundi de 16h00 à 18h30 . mercredi de 9h30 à 11h30 . jeudi de 14h30 à 17h00
➤ RUBERCY . mardi de 17h30 à 19h00 . mercredi de 9h30 à 12h00	➤ ST-MARTIN DE BLAGNY . mardi de 9h00 à 12h00
➤ SAON . lundi de 9h30 à 11h30	➤ SAONNET . mardi de 16h30 à 18h30
➤ TREVIERES . lundi, mardi, mercredi jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 . mercredi de 9h00 à 12h00	

Monsieur Jean COULON est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Madame Marie-Thérèse CONTENTIN en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Monsieur Jean COULON se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales dans les mairies du MOLAY-LITTRY, BRICQUEVILLE, TREVIERES, et BLAY aux jours et heures pour toute personne qui le souhaite :

- **LE MOLAY-LITTRY** (siège de l'enquête)
 - ➔ le lundi 21 septembre 2015 de 14h 00 à 16h00
 - ➔ le samedi 23 octobre 2015 de 9h00 à 12h00

- **BLAY**
 - ➔ le jeudi 1^{er} octobre 2015 de 9h00 à 12h00

- **BRICQUEVILLE**
 - ➔ le vendredi 09 octobre 2015 de 15h00 à 18h00

- **CAMPIGNY**
 - ➔ le jeudi 15 octobre 2015 de 15h00 à 18h00

A la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront adressés en mairies de BERNESQ, BLAY, BRICQUEVILLE, CAMPIGNY, COTTUN, CROUAY, LA FOLIE, LE BREUIL EN BESSIN, LE MOLAY LITTRY, LE TRONQUAY, RUBERCY, SAINT-MARTIN DE BLAGNY, SAON, SAONNET, et TREVIERES où toute personne physique ou morale intéressée pourra en prendre connaissance pendant une durée d'un an.

La direction départementale des territoires et de la mer publiera le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sur le portail Internet « Les services de l'Etat dans le Calvados » où ils seront consultables pendant un an.

Fait à CAEN le 10 août 2015
Pour le préfet et par délégation,
le chef du service eau et biodiversité
Stéphane LE VILLAIN

